



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.10.05.2019/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi dix mai deux mill dix-neuf, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Virginie MASSE

10 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER

5 membres absents : Jacques VERNE, Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ, Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL.

3 procurations : Jacques VERNE à Alain CHAPOT, Anne-Laure MARCO à Chantal YVOREL et Johan AUBANEL à Joseph VOLAY.

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 10 MAI 2019**

Le Conseil Municipal :

- Décide de s'opposer au transfert automatique à la communauté de communes des Monts du Lyonnais au 01/01/2020 de la compétence eau potable (délibération 27.2019).
- Fixe la redevance d'occupation du domaine public de GRDF pour l'année à 2019 d'un montant de 269 € (délibération 28.2019).
- Accepte la convention de mise à disposition d'un technicien informatique de la communauté de communes des Monts du Lyonnais pour l'installation d'ordinateurs à l'école publique (délibération 29.2019).
- Approuve le montant de la participation de l'association Olympique Saint-Genois pour l'achat de matériels de gymnastique pour la salle des sports, soit 1 598.47 € (délibération 30.2019).
- Accepte la répartition financière par le nombre d'habitants pour les communes participant à la mise en place d'un système d'éclairage vidéo connecté sur le terrain de football de Sainte-Foy-l'Argentière (dispositif automatisé pour secours héliportés). Soit 1 055 € (délibération 31.2019).
- Prend connaissance des travaux en cours de finition place de la mairie et rue du Tonkin et des acquisitions engagées : pots de fleurs pour 2 241.60 € TTC, vitrification des briques devant la salle des fêtes pour environ 2 300 € TTC.
- Est informé de la livraison effectuée et à venir, de différents matériels pour les services techniques : tracteur pour 12 960 € TTC, cuve à eau pour 4 860 € TTC, désherbeur pour 16 172.40 € TTC.

Envoyé en préfecture le 15/05/2019

Reçu en préfecture le 15/05/2019

Affiché le

15.5.19

ID : 069-216902031-20190510-PV_10_5_19-AU

- Valide la proposition des Etablissements CHAMFRAY (Ecully) de tennis par gazon synthétique pour un montant de 21 693.60 € TTC.
- Valide les travaux du programme voirie communautaire à engager cette année : Allée des Vignes pour 28 859.24 € TTC et le haut du chemin de la Guaise pour 10 553.81 € TTC. La participation de la communauté de communes est fixée à 25 700 €, la dépense sur le budget communal sera de 13 713.05 €.
- Est informé des travaux de séparatif des eaux usées et eaux pluviales sur le secteur des Vignes, prévus courant juillet 2019 pour un montant de 34 888.20 € TTC. La dépense est inscrite au budget 2019 assainissement.
- Entend différentes comptes rendus de réunions :
 - SYDER : évolution du taux d'aide aux travaux d'éclairage public pour les communes.
 - Ecole : service d'accueil assuré lors de la grève du jeudi 09 mai. Les parents d'élèves et la mairie ont transmis un courrier à l'Inspecteur de l'Education Nationale pour demander le maintien de l'équipe enseignante en place.
 - SIVU des Rossandes : vote du budget, signatures des arrêtés et conventions de rejets avec les entreprises concernées, commande d'un schéma d'assainissement.
 - Assainissement : harmonisation des tarifs de la redevance sur 5 années sur le territoire communautaire.
 - Communauté de communes : vente d'un terrain à la Parlière pour l'entreprise Le Joint Technique. Vente à venir du bâtiment ex maison du tourisme à la Giraudière. Lutte contre le frelon asiatique. Etude d'un potentiel éolien sur le territoire. Site pour le cadastre solaire consultable. Demande de subvention à l'Etat pour les travaux du bowling de Saint-Laurent-de-Chamousset. Mise en place d'un nouveau container papier au skate park. Information sur le chèque énergie.
 - Les bénévoles de la médiathèque sont remerciés pour l'exposition « St Genis l'Argentière, jadis, au fil de l'eau ».
 - Présentation de l'association Autisme Brévenne lors de la dernière réunion du CCAS.
- Est informé des manifestations ou réunions à venir :
 - Cyclo des Monts : arrivée sur la commune le dimanche 16 juin à partir de 16h30.
 - Rencontre le 15 mai avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et les CCAS de la commune et de Montromant.
 - La fête des mères aura lieu dimanche 26 mai à 11h à la salle des fêtes.
 - Les élections européennes sont prévues le dimanche 26 mai, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.
 - Concert des professeurs de l'école de musique de la communauté de communes des Monts du Lyonnais samedi 11 mai à 18h à la salle des fêtes.
 - Présentation du projet danse et musique « Ici et là » mardi 14 mai à 19h30 à la salle des fêtes.
 - Concert vocal de chansons et chants du monde par le P'tit Chœur St Genoïis vendredi 24 mai à 20h30 à la maison de l'amitié.
 - Réunion d'information le 14 mai pour le passage du Tour de France cet été.
- Accepte la prise en charge du coût du feu d'artifice pour la vogue soit 1 300 € TTC.
- Décide le recrutement d'un jeune pour un « job d'été » au sein des services techniques.
- Rappelle les règles de stationnement devant la maison de l'amitié.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 14 juin 2019 à 20h en mairie.

Document établi le 15 mai 2019

Affiché le 16 mai 2019.

15 MAI 2019



Le Maire,
Christian RIVOIRE,